

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2005

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 avril 2005 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames :

Lucie Désilets
Thérèse Richard De Nitto
Colette Larose

Monsieur :

Jean Létourneau
Pierre Dominique
Jacques Séminaro
Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Sont aussi présents :

Mesdames Francine Chabot, Nicole Leblanc, Suzanne Gagnon
Monsieur Alain Dépatie

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque
Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

Sont également présents :

Monsieur Denis Roy, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Louise Nadon, directrice adjointe Service des ressources matérielles

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2005

Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement

Monsieur Michel Lord, directeur du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Madame Chantal Larofest, directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 5.

26-CE-2004-2005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Désilets que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2005
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire :
 - 9.1 Calendriers scolaires 2005-2006 :
 - Préscolaire et primaire
 - Secondaire
 - Secondaire spécial le BAC de l'école Gérard-Filion
 - Formation professionnelle
 - Éducation des adultes
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2005

- 10.1 Sélection d'un fournisseur en arts plastiques
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
- 11.1 Octroi de contrat – Changement d'équipements à l'imprimerie centrale
- 11.2 Octroi de contrat – PCP025/404 – École Guillaume-Vignal
Réfection de la toiture/Sections 4, 5, 6
- 11.3 Octroi de contrat – PCP078/415 – École Gérard-Filion –
Fenestration/Bloc F
- 11.4 Octroi de contrat – PCP088/418 – Édifice Marie-Victorin –
Fenestration du pavillon
- 11.5 Entente avec «Belcourt Properties inc.» pour décontamination du
sol au 25, chemin de Chambly (arrondissement du Vieux-
Longueuil)
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation
des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

27-CE-2004-2005

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 22 MARS 2005**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean Létourneau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2005 soit adopté avec dispense de lecture et avec la correction suivante :

- Monsieur Jacques Séminaro fait partie des présences. Son nom est retiré des absences.

28-CE-2004-2005

CALENDRIERS SCOLAIRES 2005-2006 :

- **Préscolaire et primaire**
- **Secondaire**
- **Secondaire spécial le BAC de l'école secondaire Gérard-Filion**
- **Formation professionnelle**
- **Éducation des adultes**

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différents comités de consultation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2005

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 pour le préscolaire et le primaire, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 pour le secondaire, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 pour le secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 (A) de la formation professionnelle, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 (B) de la formation professionnelle, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 (A) du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 (B) du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 du Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 du Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans, daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2005-2006 du Centre d'apprentissage personnalisé (CAP), daté du 26 avril 2005, soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement

Il ne peut être donné suite à la demande du comité de parents car la convention collective locale du personnel enseignant prévoit que les journées pour intempéries non utilisées au 15 avril soient des journées pédagogiques mobiles déterminées par l'école.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2005

29-CE-2004-2005

**SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR EN MATÉRIEL D'ARTS
PLASTIQUES**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de matériel d'arts plastiques;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Service des ressources financières et de l'approvisionnement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean Létourneau :

QUE les services de Brault & Bouthillier soient retenus, à titre de fournisseur de matériel d'arts plastiques, pour la période du 1^{er} mai 2005 au 30 avril 2006.

Adoptée unanimement

30-CE-2004-2005

**OCTROI DE CONTRAT – CHANGEMENT D'ÉQUIPEMENTS À
L'IMPRIMERIE CENTRALE**

CONSIDÉRANT le mandat du secteur de l'imprimerie d'autofinancement;

CONSIDÉRANT que trois compagnies ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT les propositions déposées par les trois compagnies;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin octroie à la firme «Danka Canada inc.» un contrat de crédit-bail au montant de 74 536,20 \$ par année, taxes incluses, et un coût de 0,00555 \$ la copie (noir), plus taxes, et de 0,00799 \$ la copie couleur, plus taxes, pour un terme de cinq ans pour le remplacement de quatre photocopieurs et l'ajout d'un photocopieur couleur de haute vitesse.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2005

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

31-CE-2004-2005

**ADJUDICATION DE CONTRAT – PCP025/404 – ÉCOLE
GUILLAUME-VIGNAL – RÉFECTION DE LA TOITURE –
SECTIONS 4, 5, 6**

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Agence Guy Ruest Architecte»;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose :

QUE le contrat pour le projet PCP025/404, école Guillaume-Vignal, réfection de la toiture/sections 4, 5, 6 soit accordé à la firme «Toitures Léon inc.» pour un montant total de 128 252,87 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 17 mars 2005 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

32-CE-2004-2005

**ADJUDICATION DE CONTRAT – PCP078/415 – ÉCOLE
GÉRARD-FILION – FENESTRATION/BLOC F**

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Le Groupe Petrone inc.»;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2005

33-CE-2004-2005

QUE le contrat pour le projet PCP078/415, école Gérard-Filion, fenestration/Bloc F, soit accordé à la firme «Les Conceptions SOLAM inc.» pour un montant total de 181 624,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 9 mars 2005 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

ADJUDICATION DE CONTRAT – PCP088/418 – ÉDIFICE MARIE-VICTORIN – FENESTRATION DU PAVILLON

CONSIDÉRANT que huit (8) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes «Architecte Labbé et associés inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro :

QUE le contrat pour le projet PCP088/418, édifice Marie-Victorin, fenestration du pavillon, soit accordé à la firme «MGB associés inc.» pour un montant total de 135 964,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 9 mars 2005 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

34-CE-2004-2005

ENTENTE AVEC «BELCOURT PROPERTIES INC.» POUR DÉCONTAMINATION DU SOL AU 25, CHEMIN DE CHAMBLY (ARRONDISSEMENT VIEUX-LONGUEUIL)

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a accepté l'offre d'achat de «Belcourt Properties inc.» pour l'immeuble situé au 25,

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2005

chemin de Chambly, arrondissement Vieux-Longueuil à Longueuil;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation a autorisé la vente de l'immeuble;

CONSIDÉRANT qu'une étude environnementale a été réalisée conformément aux conditions de l'offre d'achat acceptée;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'étude environnementale démontrent la nécessité d'une décontamination du sol de l'immeuble;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de convenir une entente avec «Belcourt Properties inc.» quant aux coûts de cette décontamination;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin verse à «Belcourt Properties inc.» la somme de 225 000,00 \$, taxes non incluses, conformément à l'entente annexée à la présente;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin l'entente annexée à la présente.

Adoptée unanimement

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

Présidente

Secrétaire général